



Bruxelles, le 26 mars 2020

Déclaration conjointe sur l'épidémie de COVID-19 : impact sur les services sociaux et mesures de soutien nécessaires

Alors que le coronavirus se propage dans toute l'Europe et que les Etats membres entrent successivement en confinement, nous attirons l'attention sur la menace que le virus représente pour les organisations accompagnant les personnes vulnérables et les [11 millions de travailleurs des services sociaux dans l'UE](#), qui jouent un rôle crucial pour des millions d'européens qui ont besoin de soins et de soutien. Ces salariés, en contact étroit avec les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et autres personnes ayant besoin d'un accompagnement social et médico-social, sont quotidiennement exposés à Covid-19 et au risque d'une infection.

La propagation du Covid-19 exerce une pression sur les services de soins de longue durée, qui sont depuis des années sous-financés et, par conséquent, souvent en sous-effectif. Les difficultés de financement et de dotation préexistantes se multiplient face à la crise actuelle, ce qui, dans le pire des cas, conduit à la fermeture complète de certains établissements ou services. Pour les personnes qui ont besoin d'un soutien et de soins à domicile, cette situation n'est soutenable que si elles peuvent continuer à compter sur l'aide de professionnels.

C'est pourquoi nous appelons les Etats membres et la Commission européenne à soutenir un ensemble de mesures immédiates pour aider le secteur des services sociaux à faire face à la situation actuelle.

Concrètement, nous appelons à :

- **Assurer la continuité des services de soins et de soutien et la stabilité des acteurs impliqués dans la prestation de ces services.** Étant donné que ces services sont essentiels pour soutenir des millions d'européens, nous devons protéger les structures et les salariés en veillant à ce que les engagements en cours soient maintenus et financés même en cas de perturbation des services.
- **Garantir la rémunération de tous les travailleurs sociaux et éviter la perte de leur emploi, par exemple par des réaffectations temporaires.**
- **Équiper les salariés de matériel de protection adéquat** comme les masques, la solution hydroalcoolique, les lunettes de protection et les gants et garantir l'accès à des

informations fiables et une formation sur les mesures de sécurité sur le lieu de travail dans toutes les langues pratiquées au sein du personnel.

- **Veiller à ce que les maisons de retraite et autres services d'accompagnement résidentiel aient mis en place des protocoles de sécurité** pour réagir rapidement et protéger les résidents/bénéficiaires, comme le personnel, en cas d'infection. Ces protocoles doivent également envisager un scénario du pire, dans lequel les hôpitaux atteignent leur capacité maximale et les urgences ne peuvent plus être traitées.
- **Faciliter l'accès des services sociaux aux fonds européens et nationaux pour un soutien financier immédiat** pour les salaires et autres coûts comme le financement de réponses innovantes à la crise, telles que l'accompagnement et le soutien à distance.
- **Sécuriser, par le biais de lois ou de conventions collectives nationales, le droit à des congés de maladie payés, la flexibilité et d'autres aménagements nécessaires** pour permettre aux travailleurs sociaux de protéger la santé des personnes qu'ils accompagnent et la leur et s'assurer **que la garde d'enfant soit** disponible pour les enfants du personnel des services sociaux et médico-sociaux.
- Comme de nombreux systèmes de soins et d'accompagnement dépendent des mouvements transfrontaliers, prévoir des exceptions pour les **travailleurs sociaux qui doivent traverser des frontières nationales qui ont été fermés** en réponse à la propagation du virus.

Au cours de cette urgence de santé publique, les partenaires sociaux des services sociaux soutiennent pleinement les mesures que les Etats membres et la Commission européenne ont prises jusqu'à présent pour limiter la propagation du coronavirus. Dans le même temps, nous alertons quant à la nécessité de maintenir et étendre les mesures de soutien à notre secteur, qui est essentiel pour l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Par cette déclaration, nous exprimons également, ensemble, notre pleine solidarité et saluons les efforts des employeurs et du personnel des services sociaux qui sont essentiels au bien-être des citoyens européens et aideront à surmonter la crise sanitaire.



Jan Willem Goudriaan
Secrétaire général de la Fédération
des Syndicats des services publics



Gregor Tomschizek
Président de la Fédération
européenne des employeurs
sociaux